

*Vincent Regnault*  
*Chef de service*  
*Affaires réglementaires et réclamations*  
*Ligne directe : (514) 598-3102*  
*Télécopieur : (514) 598-3839*  
*Courriel : [vregnault@gazmetro.com](mailto:vregnault@gazmetro.com)*  
*Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

## **PAR SDÉ ET PAR MESSAGER**

Le 26 février 2014

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria — bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013  
PHASE - 3  
Notre dossier : 312-00655  
Dossier Régie : R-3837-2013**

---

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint l'original de la 10<sup>e</sup> demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modifications des conditions de service et tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013 accompagné de 14 copies.

Nous joignons également aux présentes une version révisée de la pièce Gaz Métro-11, Document 22 et une nouvelle pièce, Gaz Métro-2, Document 58. Au sujet de cette dernière pièce, nous portons à votre attention la section 7 qui traite de l'échéancier serré auquel Gaz Métro demeure astreinte dans le cadre de ce projet. Considérant ce qui est exposé dans cette section, Gaz Métro est à la recherche d'une décision au plus tard au début mai 2014. Dans cette mesure, nous présumons que ce sujet sera traité dans le cadre des audiences qui débiteront le 18 mars prochain. C'est pourquoi notre lettre du même jour relative à la planification des audiences prévoit un panel sur le sujet de l'outil de maintien de fiabilité.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Vincent Regnault*

Vincent Regnault

VR/nv

p.j.